

Inscriptions

Club House de "La Cailletière" – CHALLANS

Mercredi 02 Octobre 2019

Vendredi 11 Octobre 2019⁽¹⁾

De 18h30 à 20h00

(1) **Date limite d'inscription:** Passé ce délai, une majoration forfaitaire de 10 € vous sera facturée pour toute modification ou inscription tardive

Tarifs avantageux « spécial Toussaint »

ENFANTS CHALLANDAIS pour une journée de 8h

	CAF ET MSA repas inclus					
	QF 0 à 500	QF 501 à 700	QF 701 à 900	QF 901 à 1100	QF 1101 à 1300	QF 1301 et +
J= 8h	6,08	8,32	10,40	11,36	13,60	15,68
Par heure	0,76	1,04	1,30	1,42	1,70	1,96

ENFANTS EXTERIEURS pour une journée de 8h

	CAF ET MSA repas inclus					
	QF 0 à 500	QF 501 à 700	QF 701 à 900	QF 901 à 1100	QF 1101 à 1300	QF 1301 et +
J= 8h	12,16	14,40	16,48	17,44	19,68	21,76
Par heure	1,52	1,80	2,06	2,18	2,46	2,72

N'hésitez pas à venir nous rejoindre et nous apporter un peu de votre temps pour la joie de nos enfants et la pérennité de votre association.

Merci,

L'équipe organisatrice

ASSOCIATION FAMILLES RURALES CHALLANS

Club House de la Cailletière – Rue de la Cailletière – 85300 Challans

afrchallans@hotmail.fr – 07 87 44 30 16

www.afrchallans.com



Le Centre Sportif Toussaint 2019

pour les 5 – 15 ans

L'éducation
est l'arme la plus puissante
qu'on puisse utiliser
pour changer le monde.

Nelson Mandela

Découvrez plus de 25 disciplines

Du lundi 21/10 au jeudi 31/10/2019



Karting, Bowling,
Sorties Exceptionnelles,
Trampoline,
Équitation,
Randonnées vélo,
Sports collectifs...

Découverte de Sports Urbains



Le Centre Sportif Découverte des sports

Ouverture du Centre Sportif pour les Vacances de:
Hiver, Printemps, Été et Automne



Lieu d'accueil:

Club House – Complexe Sportif de la Cailletière – 85300 Challans

Utilisation de 2 terrains couverts, 1 gymnase, 1 terrain herbé et 1 piste de course.



Horaires:

Ouverture de 09h00 (accueil jusqu'à 09h30) à 17h00

Possibilité de péricentre de 07h30 à 09h00 et de 17h00 à 19h00.

(A préciser lors des inscriptions)



Notre équipe:

Une équipe dynamique et diplômée formée d'un directeur, d'animateurs, de stagiaires BAFA et de bénévoles.

THÈME 2019:

" L'éducation est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde "

Nelson Mandela



Activités:

Karting, bowling, gym, trampoline, équitation, sorties vélo (**casque obligatoire**), sports collectifs, « Battle » Sports Urbains // Sports ruraux, NNE, ...et **Sorties Exceptionnelles**.

NB: Nous nous réservons toutes modifications du programme d'activités.

Avec le concours des Associations Sportives Locales, de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Vendée, de la ville de Challans, du Conseil Départemental de la Vendée, de la MSA et la CAF.

Modalités d'inscription

Le Tarif comprend le repas, le goûter de l'après-midi et les activités (une déduction du repas est possible uniquement pour raison de santé).

Les frais de péricentre seront facturés à la ½ heure au même tarif que les heures de centre. Une facture basée sur les horaires notés sur la feuille d'émargement complétée par les parents, sera envoyée aux familles à la fin du centre.

Les frais de dossier sont de 2,50 € par famille et par an.

L'adhésion 2019 à Familles Rurales est **obligatoire** et est de 23,40 € (par famille et par an).

Aide aux Familles Challandaises ayant un Quotient Familial inférieur ou égal à 700 €. Nous vous invitons à prendre contact avec le CCAS (Mairie de Challans) au 02.51.49.79.62 pour obtenir votre "Passeport Chall'en Vacances".

L'accueil d'enfants porteurs de handicap

Pour le bien-être de votre enfant handicapé, afin d'optimiser son intégration et vérifier la compatibilité de notre structure, un rendez-vous préalable est proposé entre la famille, le directeur du centre et le président pour valider l'inscription définitive.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

À fournir au moment de l'inscription

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

Si l'enfant est déjà venu en 2019	Si l'enfant est venu en 2018	Si l'enfant vient pour la 1 ^{ère} fois
<input type="checkbox"/> Fiche d'inscription (1)	<input type="checkbox"/> Fiche d'inscription (1) <input type="checkbox"/> Copie obligatoire du justificatif 2019 du quotient familial CAF ou MSA au 01/01/2019 <input type="checkbox"/> Copies des pages de vaccination du carnet de santé (si ajouts)	<input type="checkbox"/> Télécharger tous les documents demandés sur notre site : www.afrchallans.com

(1) à télécharger sur notre site : www.afrchallans.com

Votre règlement par chèque(s) encaissé(s) le 1^{er} jour de présence de l'enfant, espèces ou chèque vacances.

Renseignements téléphoniques au 07 87 44 30 16
ou par mail afrchallans@hotmail.fr